

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 26 mai 2015

Trisomie 21 France lance son outil numérique de suivi médical « santetresfacile.fr » avec le soutien de la Fondation CNP Assurances

Les constats issus du terrain mettent en lumière les difficultés des personnes présentant une déficience intellectuelle à surveiller correctement différents aspects de leur santé : difficultés à exprimer certaines douleurs, démarrer et suivre leurs traitements médicaux, se rendre à une consultation, etc.

Depuis le 21 mai 2015, Trisomie 21 France propose un outil numérique d'aide au suivi médical permettant aux personnes avec une déficience intellectuelle et plus particulièrement une trisomie 21 de devenir les acteurs de leur propre santé.

Soutenu par la Fondation CNP Assurances, www.santetresfacile.fr est un site Internet dont le contenu a été élaboré par des professionnels de la santé, des administrateurs Trisomie 21 France et des personnes avec trisomie 21. Il s'adresse, à la fois, à l'ensemble des personnes présentant une déficience intellectuelle, aux familles et encadrants, ainsi qu'aux professionnels de santé. Accessible à tous, il est rédigé de manière « facile à lire et à comprendre » et sa synthèse vocale permet également aux personnes sourdes et malentendantes de l'utiliser. Les pages sont illustrées à l'aide de pictogrammes et de photos favorisant ainsi leur compréhension (action soutenue par l'Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance - OCIRP).

www.santetresfacile.fr offre un accès à de multiples informations régulièrement actualisées sous la forme de conseils, éclairages de professionnels de la santé, vidéos, fiches méthodes... Des thématiques, telles que l'équilibre alimentaire, la fatigue ou encore le gluten, sont par exemple abordées. En créant un compte gratuitement sur le site, les utilisateurs ont également accès à un ensemble d'outils pratiques (répertoire, agenda, suivi des rendez-vous médicaux, etc).

Le projet www.santetresfacile.fr a bénéficié du soutien de la Fondation CNP Assurances à hauteur de 40 000 euros.

Ce site a vocation à évoluer prochainement afin de proposer un niveau d'information adapté au plus grand nombre. Des informations spécifiques à chaque type de handicap devraient ainsi prochainement voir le jour d'ici la fin de l'année 2016.

« Ce nouvel outil permettra à toutes les personnes et en particulier les personnes avec une trisomie 21 d'avoir accès à des informations sur la santé, de dialoguer avec les professionnels concernés et d'exercer ainsi leurs droits à la santé » explique Cécile Dupas, présidente de Trisomie 21 France.

« Nous sommes heureux d'avoir contribué au lancement du site www.santetresfacile.fr, projet innovant d'utilité sociale qui s'inscrit pleinement dans le cadre des actions soutenues par la Fondation CNP Assurances » déclare Sylvie Chaumont-Vallon, responsable de la Fondation CNP Assurances.

À propos de la Fondation CNP Assurances

Au service des grands enjeux de santé publique depuis plus de vingt ans, la Fondation CNP Assurances a décidé en 2015 d'intensifier son engagement, et de faire de la réduction des inégalités sociales en matière de santé son axe prioritaire, en soutenant des projets d'envergure nationale, faisant écho à ses valeurs et impliquant la jeunesse. Elle est dotée d'un programme d'actions pluriannuel de 4 millions d'euros consacré exclusivement aux projets qu'elle soutient. La Fondation CNP Assurances est signataire de la Charte du Mécénat d'Entreprise réalisée par Admical.

À propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le premier assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 080 millions d'euros en 2014. Le Groupe est également présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil. Il compte plus de 28 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 13 millions en épargne/retraite. Depuis 160 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie. CNP Assurances conçoit et gère des contrats en assurance vie, retraite, prévoyance et protection (couverture de prêts et santé).

- En assurance individuelle en France, CNP Assurances commercialise ses produits via La Banque Postale et les Caisses d'Épargne, et par son propre réseau : Amétis. Au Brésil – son deuxième marché – le Groupe est partenaire de Caixa Econômica Federal, la 2ème banque publique du pays.
- En assurance collective, CNP Assurances conçoit des produits sur mesure en prévoyance, retraite et couverture de prêts. Ils répondent aux besoins des entreprises, des collectivités territoriales, des mutuelles, des associations et des banques, en Europe et en Amérique latine.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1er marché) et s'appuie sur un actionnariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses principaux actionnaires (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

À propos de Trisomie 21 France

Créée en 1981, la Fédération Trisomie 21 France réunit aujourd'hui 72 associations départementales et régionales Trisomie 21 en France métropolitaine et Outre-Mer. Toutes ces associations s'appuient sur le principe du partenariat parents, professionnels, personnes avec trisomie 21 pour que ces dernières puissent mettre en œuvre leurs choix de vie. Elles favorisent la démarche d'autodétermination et d'auto-représentation des personnes avec une trisomie 21 et travaillent pour rendre l'environnement inclusif et accessible. Elles accompagnent les personnes avec une trisomie dans l'exercice, à liberté égale, de l'ensemble des droits liés à la citoyenneté.

Pour plus d'informations : <http://www.trisomie21-france.org/>

Contacts presse

CNP Assurances :

Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51
Tamara Bernard | 01 42 18 86 19
servicepresse@cnp.fr

Trisomie 21 France :

Elodie Doreau | 06 37 93 76 37
edoreau@trisomie21-france.org